



OFFICE MUNICIPAL EDUCATION PERMANENTE (OMEP) est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- La dynamique de progrès continu de l'OMEP
- L'identification des publics et le repérage des situations de handicap
- L'accessibilité numérique et pédagogique

Nos axes de progrès :

- Faciliter l'identification du référent handicap avant de prendre la décision de le rencontrer
- Sensibiliser davantage les collaborateurs à la thématique du handicap

Des questions ?

Contactez notre référente handicap :

Aouatif MENNIOUI

✉ amenniou@omep.net

☎ 03 28 33 73 04

